



Glières-Val-de-Borne,
Le 03 avril 2026.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Renouvellement des membres du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

La nouvelle municipalité étant installée depuis le 29 mars 2026, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S sont à élire.

En l'application de l'article L123-6 de l'action sociale et des familles, quatre catégories d'associations doivent être représentées :

- Un représentant des associations familiales,
- Un représentant des associations de retraités et de personnes âgées,
- Un représentant des associations de personnes handicapées,
- Un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez faire acte de candidature auprès de la Mairie de GLIERES-VAL-DE-BORNE, par courrier ou par mail à : mairie@glieresvaldeborne.org

Renseignements par téléphone au 04.50.03.50.90.
Date limite des candidatures : vendredi 17 avril 2026.

Le Maire,
Mickaël MAISTRE.

